

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1069 Décisions concernant les Ministères

n° 1069

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

8 octobre 1960

Numéro JO

n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro

31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité pour accident du travail de vingt deux mille trois cent soixante-quatre francs (22.364 fr.) est accordée à M. Mohamed Migane, employé aux Travaux Publics (Subdivision Administrative)- victime d'un accident du travail survenu le 19 mars 1960. Le paiement de cette indemnité implique la renonciation par l'intéressé de tout recours civil où contentieux, sauf aggtavation médicalement constatée de l'incapacité permanente partielle rédiltant de Paccident dé aval Le dépense visée ci-dessus est imputable sur le Budget/local de l'exercice 1960.

chapitre 1 article 3, paragraphe 1